

## IV

## LE CHAGRIN D'AMELINE

Une immense consternation régnait au camp de la Kerret-ar-laz.

Car, dès le lendemain de l'arrestation d'Alain, Jean Prigent avait rassemblé les chefs formant le Conseil de l'Association et leur avait fait connaître le plan de son frère, plan d'une souveraine habileté.

Depuis qu'il surveillait étroitement la côte, le jeune chef n'avait pas été sans tenir un compte scrupuleux des menus faits qui, chaque jour, ancrèrent en lui plus fermement la conviction morale d'une trahison intérieure, de relations suivies entre l'ennemi du dehors et celui du dedans.

Mais quel était l'ennemi du dedans ? Voilà ce qu'Alain ne savait pas d'une manière précise, bien qu'il en eût depuis longtemps le soupçon.

L'ennemi, c'était Killerton. Il n'en doutait pas un instant. Quel autre que le meurtrier d'Ameline de Kergroaz, de Marie-Ange Le Gac et du marquis de Féror aurait pu se faire simultanément l'assassin légal des Français et le soudoyé de l'Angleterre ? Sa nationalité d'origine n'était-elle pas le meilleur indice de ses sympathies pour la terre d'où il venait et où, depuis la mort supposée de sa femme, le gentilhomme félon avait reconstitué le patrimoine dilapidé par les effroyables débauches de sa jeunesse ?

Par malheur, à cette hypothèse trop vraisemblable il fallait des preuves concluantes.

L'homme auquel il allait s'attaquer était tout puissant, et les juges auxquels il le déférerait ne le condamneraient que sur d'irréfutables arguments.

Ces preuves, qu'il chercha avec une invincible opiniâtreté, il les trouva.

Certes, la raison patriotique aurait suffi à dicter une telle conduite à Alain Prigent. Il avait le droit de vouloir délivrer la patrie d'un traître.

Mais il y avait d'autres motifs pour stimuler en lui ce légitime désir.

Indépendamment de l'attachement profond, et maintenant partagé, qui l'unissait à la comtesse, attachement qui depuis quatre années souffrait de la contrainte qu'imposait à la noble et pieuse femme le serment de fidélité prêté à un époux infâme, la sécurité d'Ameline réclamait la suppression de l'homme abominable qui s'était fait son spoliateur et son bourreau.

Car, si bien qu'eût été gardé le secret de son identité, Mapiouank ne finirait-il pas par être découvert et reconnu ?

Ne fallait-il pas redouter même le mystère et la légende superstitieuse accrédités autour de lui ?

Moins connu, plus enveloppé des voiles du mythe, il n'en devenait que plus suspect pour les farouches pourvoyeurs de l'échafaud et plus spécialement pour le grand criminel qui n'avait que trop d'intérêt à faire disparaître, légalement cette fois, la femme qu'il avait le droit de croire morte, et dont la soudaine résurrection eût provoqué sur-le-champ la ruine de sa puissance sanglante comme celle de ses néfastes projets.

Ces preuves indispensables pour frapper l'ennemi avant qu'il frappât lui-même, Alain Prigent les avait enfin découvertes.

Voici comment il y était parvenu, ainsi que son frère Jean l'exposa aux chefs de la société en leur expliquant l'étrange conduite de son aîné.

Depuis qu'il avait rencontré Killerton, accompagné de ses deux affidés, Ralph Gregh et Balahic, dans les bois du Huelgoat, le jeune chef n'avait plus perdu de vue les deux comparses du drame, convaincu que ces deux hommes ne faisaient que se conformer aux ordres du meneur Arthur de Kergroaz.

En rapprochant et comparant les événements, Alain avait pénétré les projets de celui-ci.

C'était vraiment un diplomate retors et un profond politique, que ce gentilhomme anglais, devenu Français et démagogue pour combattre la France.

Tous ses actes avaient deux fins : servir l'Angleterre et en même temps sa propre fortune. La chance n'avait pas toujours été pour lui, mais on ne pouvait nier que

son audace n'eût été le plus souvent couronnée de succès. Les faits s'enchaînaient avec une trop évidente logique pour qu'un œil sagace n'en vit pas le lien.

Le marquis de Féror avait été guillotiné, non parce que Kergroaz comptait sur son héritage, mais parce qu'une partie des biens du vieux gentilhomme, mis sous la main de l'Etat, s'étendaient sur l'une des plages de la baie de Douarnenez les plus propices au débarquement d'une colonne anglaise qui eût pris Brest à revers.

La même raison avait sans aucun doute amené l'arrestation du comte de Plestin, dont les biens s'étendaient de Toul-an-Héry à Saint-Effiam.

Si ces terres n'étaient point encore sous séquestre, c'était uniquement parce que la Kerret-ar-laz avait délivré et caché le comte, dont on n'avait point instruit le procès par contumace, de peur de déplaire à la redoutable association.

Alain avait pensé, avec toutes sortes d'apparences, que le prochain coup serait dirigé contre lui-même.

Or, cette attaque une fois prévue, il avait résolu de la faire tourner à la confusion et à la honte de l'agresseur.

Ameline, en effet était inébranlable. Elle ne voulait point recouvrer sa liberté par un acte de justice qui aurait trop ressemblé à un assassinat.

Elle n'entendait point que sa cause fût servie par une exécution sommaire qui eût revêtu les dehors d'une vengeance particulière.

« Je hais cette homme et je le méprise, disait-elle. C'est un grand criminel. Mais ce n'est point à mon intérêt privé, ni même à celui de ma race, que je veux le voir immoler. Il faut que la sentence des juges le flétrisse et que la main du bourreau le frappe. »

Alain s'était donc mis à surveiller le faux Killerton, Ralph Gregh et le matelot Balahic, autrefois membre lui-même de la Kerret-ar-laz.

Dans cette tâche ardue, il s'était fait seconder par deux hommes d'une vigueur et d'une habileté peu commune : Yves Le Braz et Mathurin Le Bellec.

Le premier était surtout la force, la force énorme, prodigieuse, presque surhumaine. A celui-là il avait confié le soin de suivre Balahic, autre hercule.

Le second, quoique d'une rare vigueur lui-même, était avant tout la ruse prévoyante et dissimulée.

C'était donc à Le Bellec qu'était échue la mission d'épier les actions du chef lui-même et de son âme damnée Killerton.

Et depuis un mois Le Bellec, qui, entre autres ressources possédait celle de se grimer merveilleusement, était au service du comte Arthur.

Il avait même fait rapidement son chemin dans la domesticité du personnage, si rapidement, que des fonctions de valet de charrue il s'était élevé à celles de valet de chambre. Personne n'avait l'air aussi bête que Mathurin : personne ne s'entendait comme lui à écouter aux portes et à décacheter un pli pour en fixer le contenu dans une mémoire d'une implacable ténacité.

Et, comme l'envoyé extraordinaire des comités parisiens se déplaçait sans cesse, dans le cercle assez restreint de son intéressante surveillance, le valet de chambre improvisé avait vingt occasions pour une d'informer Alain par l'intermédiaire du premier venu.

C'était ainsi qu'il lui avait fourni le renseignement capital qui avait permis à celui-ci de faire enfin un faisceau de ses preuves.

Chaque semaine, et plus spécialement le vendredi ou le samedi, Ralph Gregh rejoignait Balahic sur un point différent de la côte.

Le rustre anglais avait à sa disposition un excellent cheval susceptible de franchir cent kilomètres sans débrider.

Le Breton, marin consommé, ne passait pas plus de quarante-huit heures à terre. Une barque, dans laquelle il vivait et que d'ailleurs il gouvernait seul, prenait le large dès qu'il avait conféré avec l'envoyé d'Arthur de Kergroaz.

Où allait cette barque ?

C'était là un problème que nul peut-être parmi les hommes de la côte n'aurait pu élucider, puisque nul d'entre eux n'en soupçonnait l'existence.

Seul, Yves Le Braz et Alain en avaient pénétré la donnée.

Avec une persistance admirable, Yvon, l'hercule, s'était en moins d'un mois, lui, paysan, rompu au métier de marin.

Et pendant un mois, inconnu de Balahic, puisqu'il ne l'avait jamais vu aux premières de la Kerret-ar-laz, déguisé en pêcheur solitaire ou parfois accompagné de sa fille, une hardie créature, qui n'était autre que l'audacieuse Ameline, et cachant sous la toile Alain, le véritable patron de la barque, Yves Le Braz avait jeté ses filets au voisinage des lieux où Balahic courait ses mystérieuses bordées.

Chaque fois, les trois témoins avaient pu voir la capricieuse embarcation gagner le large et échanger des signaux avec un long et fier vaisseau de guerre, aux abords soigneusement dissimulés, qui lui-même servait d'éclaircur à une flotte vaguement aperçue sous les brumes de l'horizon.

Deux fois même la barque de Balahic avait accosté le fantastique navire.

C'est ainsi qu'Alain Prigent, Mapiouank et Yves Le Braz avaient surpris le secret des fugues mystérieuses de Balahic.

Ils en avaient même surpris les caches successives et rendez-vous variables.

L'une de ces caches était un rocher creux, situé à deux milles de Brignogan. Malgré son incroyable prudence, le complice de Killerton y cublia un soir l'avis écrit de la main même de l'Anglais. Et cet avis Alain put le lire et le copier.

C'était une notification faite au capitaine de vaisseau James Sholton, commandant la frégate de *His Gracious Majesty George IV*, le *Terrific*, que, le 2 septembre, à quatre heures du soir, il pourrait s'approcher de la côte, en vue du port de Roscoff, afin de recevoir de terre un avis significatif.

Cette découverte, Alain Prigent la fit le 25 août.

Par courrier spécial, il en avisa le commissaire délégué Thiard, l'invitant à se trouver à Roscoff à la date indiquée.

Il reçut en retour une lettre chaleureuse du commissaire, le commissaire le félicitant sur son zèle et son activité patriotiques. Le rendez-vous était accepté.

Mais, en même temps, un messenger de Mathurin Le Bellec le mettait au courant de la conversation tenue la veille par Killerton et ses complices et du projet d'arrestation qui allait être si promptement mis à exécution.

C'était pour cela qu'Alain Prigent avait pu dire au comte Arthur venu pour l'arrêter qu'il s'attendait à cette visite.

Telle fut la communication que Jean Prigent fit à ses compagnons, au nom de son frère, le 29 août, lendemain de son arrestation.

Mapiouank, Yvon Le Braz et Le Bellec, présents à la réunion, confirmèrent les dires du jeune lieutenant.

Cela n'empêcha pas quelques doutes de surgir. Ervoan Madeuc, en sa qualité de doyen du Conseil, émit le premier son opinion en hochant la tête.

« Jean Prigent, fit-il, tu me permettras de te tutoyer en cette circonstance ; car, bien que je serve sous tes ordres, je ne t'en ai pas moins connu tout petit et je t'ai porté dans mes bras au temps où ton père, qui était un noble gentilhomme, quitta la mer pour aller prendre son poste d'intendant auprès de notre jeune dame, la comtesse Ameline, que Dieu conserve !

— Merci pour elle, Ervoan, murmura la douce voix de Mapiouand.

— Parle à ton aise et selon ton cœur, vieux patron, répliqua Jean de Bocenno, ému par cet exorde d'une si naïve éloquence.

— Tout ça, reprit Madeuc avec force, c'est pour te dire, et aux autres aussi, que ton frère, qui est pourtant un homme avisé, a commis une faute grave en se laissant arrêter par les soldats de Killerton. »

Jean se récria :

« Mais que voulais-tu qu'il fit, vieux ? S'il avait